



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 12784

Texte de la question

M Roger Gouhier attire l'attention de M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale sur la situation des travailleurs frontaliers qui sont reconnus invalides par l'institution allemande. Ils perçoivent une pension d'invalidité française uniquement en fonction des années travaillées en France. Il est évident que, dans ces conditions, si la période de travail la plus longue a été effectuée en RFA, le frontalier et sa famille n'ont plus les moyens de vivre. Il lui demande les mesures qu'il compte prendre pour aboutir à une reconnaissance mutuelle des taux d'invalidité entre les deux pays.

Données clés

Auteur : [M. Gouhier Roger](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12784

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 1989, page 2111